

L'Union internationale des télécommunications

*au service
de l'édification
de la société
de l'information*



Union
internationale des
télécommunications



L'Union internationale des télécommunications



Qui est-elle, que fait-elle?

Une institution spécialisée des Nations Unies ayant pour mandat d'aider le monde à communiquer

Le mandat de l'UIT, tel qu'il est énoncé dans sa Constitution et dans sa Convention, est le suivant:

- S'efforcer d'étendre les avantages des nouvelles technologies de télécommunication à tous les habitants de la planète
- Promouvoir, au niveau international, l'adoption d'une approche plus générale des questions de télécommunication, en raison de la mondialisation de l'économie et de la société de l'information, en collaborant avec d'autres organisations intergouvernementales régionales et internationales ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales qui s'occupent de télécommunications

Pour s'acquitter de sa tâche, l'UIT s'occupe, entre autres, de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et de l'élaboration de normes internationales de télécommunication, activités qui déterminent ce que sont les réseaux de communication, les systèmes et services aujourd'hui et ce qu'ils seront demain. L'UIT met également en œuvre des programmes et des activités qui encouragent l'expansion des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les économies émergentes et les pays en développement.

L'UIT joue un rôle de premier plan dans l'analyse et la définition des grandes orientations du secteur des TIC. Des informations en provenance du monde entier sont collectées et affinées pour mieux faire comprendre les enjeux futurs et permettre aux secteurs public et privé de concevoir des stratégies et d'identifier les secteurs de croissance.

L'UIT mène à bien ses activités dans le cadre de trois grands Secteurs: le Secteur des radiocommunications (UIT-R), le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) et le Secteur du développement des télécommunications (UIT-D).

Un cadre unique pour les partenariats entre secteur public et secteur privé

Dans un monde en constante évolution, l'UIT offre aux pouvoirs publics et au secteur privé un forum dans lequel ils peuvent contribuer et peser sur l'évolution des secteurs des télécommunications et des TIC, en pleine mutation.



L'UIT est la plus ancienne des institutions spécialisées des Nations Unies. Depuis 140 ans, les pouvoirs publics et le secteur privé collaborent au sein de l'UIT pour coordonner l'exploitation des réseaux et services de télécommunication et faire progresser les technologies de la communication. À l'heure actuelle, l'UIT se compose de 189 Etats Membres et de quelque 690 Membres de Secteur et Associés.

Parmi ses Membres, l'UIT compte aussi bien des décideurs du secteur des télécommunications que des régulateurs, des opérateurs de réseaux, des équipementiers, des concepteurs de logiciels, des organismes régionaux de normalisation, des organisations de télécommunication et des institutions financières.

L'UIT met son expérience au service des TIC pour le développement

L'UIT est forte d'une expérience et d'un savoir-faire exceptionnels dans le domaine des TIC pour le développement. Ses activités internationales et l'appui qu'elle apporte depuis plus de 40 ans aux initiatives régionales et locales, en font un organisme d'exécution et de mise en œuvre sans pareil.

L'UIT, organisatrice du Sommet

«Parce que l'UIT a pour mandat d'étendre les avantages des TIC à tous les habitants de la planète, nous avons pris la direction de l'organisation du Sommet. Il nous faut aujourd'hui saisir cette chance pour faire l'inventaire de la première phase et réfléchir aux mesures à prendre pour que la seconde phase ouvre véritablement des perspectives de changement.»

Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT, ITU TELECOM AFRICA, Le Caire, 2004.

Il n'est pas surprenant que l'idée d'organiser un Sommet mondial sur la société de l'information soit née à l'UIT, l'institution spécialisée des Nations Unies qui s'occupe des télécommunications et des TIC.



La décision de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 1998, visant à organiser un Sommet sur la société de l'information, a été approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a placé le Sommet sous les auspices du Secrétaire

général de l'Organisation des Nations Unies et a appelé les Etats Membres à participer au plus haut niveau. Elle a également appelé le système des Nations Unies à participer activement au processus préparatoire, ainsi qu'au Sommet proprement dit.

Outre ses fonctions de Secrétaire général du Sommet, le Secrétaire général de l'UIT préside le Secrétariat exécutif du Sommet ainsi que le HLSOC (Comité d'organisation de haut niveau du Sommet), aux travaux duquel participent 28 institutions des Nations Unies.

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT a également souligné l'importance pour l'UIT, de contribuer de façon active et utile au processus du SMSI. Un Groupe de travail du Conseil sur le SMSI a été créé, chargé de débattre de la contribution de l'UIT au processus préparatoire et du rôle que l'Union pourrait jouer dans la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI.



Le Sommet vu par l'UIT

- Le SMSI est un processus impliquant de multiples parties prenantes, conformément à l'objectif de l'UIT d'édifier une société de l'information plus inclusive
- Le SMSI est un processus international d'appui et de recherche du consensus, conformément au rôle que l'UIT est de plus en plus amenée à jouer pour faciliter les débats et la collaboration sur les grandes questions liées aux télécommunications et aux TIC



- Les principaux objectifs du SMSI – à savoir, remédier à la fracture numérique et élaborer de nouveaux cadres ainsi qu'un environnement propice, appropriés au cyberspace – sont au cœur du mandat de l'UIT

Nouer des partenariats vers Tunis

Le succès du Sommet dépend de l'efficacité du suivi et de la mise en œuvre des décisions prises. Conformément à l'esprit du Sommet, la mise en œuvre impliquera toutes les parties prenantes coopérant dans le cadre de partenariats. A cette fin, l'UIT a organisé, seule ou conjointement, plusieurs réunions thématiques visant à encourager les partenariats fructueux et à promouvoir le dialogue entre toutes les parties prenantes.

L'UIT lance l'initiative «Connecter le Monde»

Une initiative mondiale réunissant plus de 20 partenaires représentant des sociétés du secteur privé, des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile avec pour objectif de connecter toutes les communautés à l'horizon 2015

Atelier sur la gouvernance de l'Internet, 26-27 février 2004, Genève

L'objectif général de cet atelier était de contribuer à la préparation des contributions et positions de l'UIT vis-à-vis du Groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet (GTGI).

Réunion sur le thème «Mesurer la société de l'information», 7-9 février 2005, Genève

L'objectif principal de cette réunion internationale, organisée sous l'égide du «Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement» (CNUCED/OCDE/UIT/UIS/Commissions régionales des Nations Unies, Groupe d'études des Nations Unies sur les TIC, Banque mondiale, Eurostat), était d'arrêter une liste définitive d'indicateurs TIC fondamentaux devant être collectés par tous les pays, y compris en ce qui concerne l'accès de base et l'utilisation par les ménages, les particuliers, les entreprises et les établissements scolaires. Cette réunion a également porté sur les besoins d'assistance technique des pays en développement en ce qui concerne la compilation d'indicateurs TIC.



**Conférence sur les réseaux ubiquistes,
Tokyo, 16-17 mai 2005**

Le concept de «Société de réseaux ubiquistes», dans laquelle tout un chacun pourra se connecter à tout moment et en tout lieu, est aujourd'hui en plein essor. Cette réunion thématique a été organisée conjointement par le Gouvernement du Japon, l'Université des Nations Unies et l'UIT, pour définir les étapes nécessaires à sa réalisation.

Réunion sur les partenariats multi-acteurs pour réduire la fracture numérique, 23-24 juin 2005, Séoul

Les participants à cette réunion thématique se sont demandé comment les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales pouvaient collaborer à la réduction de la fracture numérique. Dans le cadre de plusieurs séances, ils ont réfléchi à la nécessité d'une approche multipartenaire, examiné des études de cas de partenariats réussis, envisagé des stratégies de mesure de la fracture numérique, des technologies qui pourraient contribuer à la réduction de cette fracture ainsi que d'autres moyens susceptibles de remédier aux différents obstacles.

**Réunion sur la cybersécurité,
28 juin-1er juillet 2005, Genève**

Cette réunion thématique a examiné les recommandations formulées dans le Plan d'action de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information concernant la nécessité de fiabiliser et de sécuriser l'utilisation des TIC et de promouvoir une culture mondiale de la cybersécurité. Plus précisément, six grands thèmes dans lesquels doit s'exercer la coopération entre les gouvernements, le secteur privé et les autres parties prenantes ont été étudiés, à savoir: l'échange d'informations sur les méthodes, les meilleures pratiques et les lignes directrices appliquées par les pays; le développement des activités de veille, d'alerte et d'intervention en cas d'incident; l'harmonisation des cadres juridiques nationaux et la coordination juridique internationale; l'élaboration de normes techniques; la protection de la confidentialité, des données et du consommateur; la fourniture d'une assistance aux pays en développement.

Conclusions de la réunion thématique sur la lutte contre le spam, 7-9 juillet 2004, Genève

Ces conclusions font apparaître des chevauchements d'activités entre différentes initiatives internationales et la nécessité de tirer parti des compétences fondamentales des différentes organisations impliquées. Ces conclusions reconnaissent également que certaines compétences fondamentales de l'UIT dans les domaines de la normalisation, des échanges d'informations, du renforcement des capacités et de l'établissement de partenariats pourraient être utilisées dans la lutte contre le spam.

Pour en savoir plus:
www.itu.int/itu-wsis/2005/thematicmeetings-fr.html
www.itu.int/wsis/index-fr.html
www.itu.int/members/index-fr.html
www.itu.int/partners/index-fr.html

Mise en œuvre du Plan d'action du SMSI



Mettre les TIC à la portée de tous

«La connectivité a le pouvoir de souder la communauté mondiale dans une union fraternelle, vouée aux mêmes idéaux de paix et de tolérance, de croissance et de développement. Il faut engager un effort concerté à l'échelle mondiale pour qu'il n'y ait plus de différence entre riches et pauvres en ce qui concerne l'accès à l'information et sa circulation.»

Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT, SMSI, phase de Genève, décembre 2003.

Comme il est indiqué dans le Plan d'action adopté à Genève, l'infrastructure de l'information et de la communication est le fondement essentiel de la société de l'information (Grande orientation, C2).

En offrant des possibilités de coopération et de partenariat sur le plan international dans le domaine des télécommunications, l'UIT poursuit les objectifs suivants:

- Contribuer à réduire la fracture numérique (qui englobe aussi bien les radiocommunications de base que l'Internet hertzien), en facilitant le développement de réseaux pleinement interconnectés et interopérables
- Donner la priorité au développement des infrastructures dans les régions et les pays les moins bien desservis
- Aider les pays en développement à se convertir aux technologies de la nouvelle génération et à faire baisser les coûts de l'accès



Faciliter le développement des infrastructures

L'UIT aide les pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies économiques et financières.

A cette fin, l'UIT met à leur disposition les moyens suivants:

- Des bases de données sur les principales sources de financement pour le développement des télécommunications
- Des logiciels pour le calcul des coûts, des tarifs et des taxes applicables aux services téléphoniques fixes et mobiles et pour l'estimation de la vulnérabilité au risque du marché
- Des documents et études sur le financement des infrastructures et la baisse des coûts de l'accès

L'UIT organise des forums régionaux pour promouvoir le développement des infrastructures TIC en encourageant les partenariats entre secteur public, secteur privé, organisations régionales ou internationales, institutions financières et prestataires de services.

Le développement de l'accès collectif à l'Internet est également l'un des domaines prioritaires de l'UIT. Des projets de télécentres communautaires polyvalents sont en cours dans plusieurs pays.



Etudier la connectivité internationale

- La Commission d'études 3 de l'UIT-T réalise depuis 1998 des études approfondies sur la connectivité internationale Internet
- En 2000, l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications a adopté la Recommandation UIT-T D.50 sur les accords d'échange de trafic ou de transit entre fournisseurs de services Internet et fournisseurs de réseau dorsal Internet
- L'UIT a également publié une étude sur la création de points d'échange Internet locaux et régionaux en vue d'économiser des capitaux et de la bande passante

Renforcer les capacités

Par l'intermédiaire des Centres régionaux d'excellence et d'un réseau mondial de centres de formation à l'Internet, l'UIT offre des formations dans les domaines suivants: réseaux et services Internet (IP), calcul des coûts et des tarifs, interconnexion, connectivité en zone rurale et gestion du spectre.

Bénéficiaire de la convergence

Les progrès technologiques et l'ouverture à la concurrence sont à l'origine d'une véritable révolution qui s'est traduite par la mise en place d'infrastructures d'accès hertzien et par le renforcement de la convergence entre radiodiffusion, télécommunications et informatique. La convergence ouvre également d'importantes perspectives pour la mise en place par les pays en développement de nouvelles technologies

adaptées. Les principales activités de l'UIT sont à cet égard les suivantes:

- Une activité de normalisation internationale dans le domaine de la téléphonie cellulaire (IMT-2000), des réseaux de la prochaine génération (NGN) et de l'accès large bande
- Une assistance aux pays pour les aider à planifier, construire, exploiter, moderniser et gérer des technologies applicables à leurs réseaux et services
- La fourniture d'avis de spécialistes et un transfert de savoir-faire dans le cadre de formations, colloques, ateliers, conférences et séminaires sur la radiodiffusion numérique, les communications mobiles et les applications technologiques novatrices
- La publication de guides, de manuels et de documents pour la formation de techniciens sur les nouvelles méthodes de planification des architectures de réseau évolutives en vue du passage aux réseaux de prochaine génération, de transition entre les réseaux mobiles 2G et les réseaux mobiles 3G et de gestion du spectre

Un monde sans fil

«Grâce au sans fil, il devient possible de mettre à la portée des pays en développement un réseau de communications vaste et moderne. Toutefois, les régulateurs de ces pays se trouvent confrontés à une pénurie de main d'œuvre expérimentée. Nous devons les aider à élaborer des politiques de gestion du spectre adéquates qui leur permettent d'utiliser au mieux les ressources limitées dont ils disposent.»

Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT. Atelier organisé par l'UIT sur la gestion du spectre à l'ère de la convergence, Genève, février 2004.

L'UIT, qui joue un rôle crucial dans la gestion du spectre des fréquences radioélectriques, est au cœur de ce monde sans fil.

- Elle assure sur le plan mondial les fonctions de coordonnateur et de registre central de l'utilisation des fréquences radioélectriques, et veille à ce que tous les services de radiocommunication, sans exception, puissent fonctionner sans brouillage préjudiciable.
- Elle détermine les caractéristiques techniques d'un nombre croissant de services mobiles.
- Elle fournit une assistance directe aux pays pour le passage aux réseaux de la troisième génération.



Pour en savoir plus:

www.itu.int/itu-wsis/2005/connectivity-fr.html

www.itu.int/ITU-T/studygroups/com03/iic/index.html

www.itu.int/ITU-D/hrd/

www.itu.int/ITU-D/tech/index-fr.html

www.itu.int/home/imt-fr.html

www.itu.int/ITU-R/study-groups/was/index-fr.html

Mise en œuvre du Plan d'action du SMSI



Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC

«Il nous faut inventer de nouvelles façons de coopérer pour tenter de résoudre les problèmes créés par ceux qui détournent l'utilisation des réseaux à leur propre profit. Il nous faut inventer de nouvelles méthodes de coopération régionale et internationale. Bien sûr, nous devons aussi déterminer comment faciliter la participation des pays en développement aux grands débats de politique générale sur les TIC de manière à prendre en compte leurs intérêts, besoins et préoccupations. Soyez assurés de pouvoir compter à cet égard sur l'assistance de l'UIT, qui compte 189 Etats Membres et quelque 700 Membres de Secteur.»

Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT, Réunion thématique du SMSI sur la lutte contre le spam, juillet 2004.

Le Plan d'action de Genève reconnaît que la confiance et la sécurité sont parmi les principaux piliers de la société de l'information (paragraphe 12).

Les problèmes de sécurité sont, depuis longtemps, l'une des principales préoccupations de l'UIT, qui poursuit à cet égard les objectifs suivants:

- Encourager la coopération internationale concernant la sécurité de l'Internet et des réseaux
- Contribuer à faciliter l'harmonisation des politiques générales
- Fournir des informations et des données fiables et contribuer à faciliter les discussions et les échanges d'expériences
- Signaler les lacunes dans les travaux sur les normes relatives à la sécurité des communications et encourager les efforts visant à y remédier

Promouvoir la coopération internationale

- L'UIT facilite les échanges de meilleures pratiques entre les pays développés et les pays en développement, les régulateurs, le secteur privé et la société civile, en ce qui concerne les questions liées à la cybersécurité, en vue de créer des cadres juridiques harmonisés.
- L'UIT étudie ces questions dans le cadre de séminaires de sensibilisation, d'ateliers et de colloques organisés à l'échelle nationale, régionale et internationale.
- L'UIT est un forum international de normalisation. Elle mène des travaux approfondis sur les procédures de diffusion et de partage d'informations, de gestion des incidents dans le cyberspace et sur les stratégies de protection des infrastructures de réseau.



Fournir des outils sur les questions liées au spam et à la sécurité

L'UIT met à disposition les outils suivants:

- Un site Internet sur les législations antispam et les organismes de mise en œuvre
- Une base de données des projets internationaux de lutte contre le spam en cours d'élaboration ou déjà mis en œuvre
- Un manuel sur la «Sécurité dans les télécommunications et les technologies de l'information»
- Un catalogue des recommandations approuvées relatives à la sécurité
- Un répertoire de définitions liées à la sécurité, en vue d'arrêter une interprétation et une utilisation communes des termes pertinents



Fournir une assistance technique

- L'UIT accompagne les pays dans l'élaboration des cyberlégalisations au niveau national et sous-régional
- L'UIT organise des ateliers nationaux et régionaux visant à échanger des informations et des meilleures pratiques dans le domaine des technologies et des politiques de sécurité. (sécurité des réseaux IP, gestion de la sécurité, sécurité des systèmes mobiles, authentification biométrique)



Mise en œuvre du Plan d'action du SMSI



Créer un environnement propice

Le Plan d'action adopté à Genève fait ressortir la nécessité, pour les pouvoirs publics, de créer un environnement propice afin de tirer le meilleur parti des avantages socio-économiques et environnementaux qu'offre la société de l'information (Grandes orientations C6).

Les régulateurs étant toujours plus nombreux à participer à ses travaux, l'Union est exceptionnellement bien placée pour faciliter la collaboration et les échanges sur les questions réglementaires liées aux TIC.

Ses objectifs sont les suivants:

- Assurer l'utilisation équitable, efficace et économique du spectre des fréquences radioélectriques et de l'orbite des satellites
- Assurer la publication rationnelle et dans les délais, de normes d'excellente qualité dans le secteur des TIC
- Aider les organismes de régulation à atteindre leurs objectifs nationaux en matière de développement des TIC et à relever de nouveaux défis
- Encourager un dialogue franc entre les régulateurs et les principales parties prenantes, dont le secteur privé, les investisseurs et les consommateurs

Forger un consensus

En organisant des colloques pour les régulateurs, l'UIT facilite le dialogue entre régulateurs et principales parties prenantes, afin de favoriser l'adoption d'instruments juridiques harmonisés.

- Le Colloque mondial des régulateurs (GSR): une rencontre annuelle des autorités de régulation de tous les pays
- Le Centre virtuel de débats sur la réglementation (G-Rex): une plate-forme virtuelle pour faciliter les échanges de meilleures pratiques dans le domaine de la régulation
- Les forums régionaux sur la régulation: une opportunité de débattre de questions intéressant une même région
- Des commissions d'études qui travaillent en permanence à l'élaboration de projets en matière de réglementation du spectre, afin de mieux harmoniser les attributions de fréquences et l'utilisation des orbites à satellites



Diffuser des études et des lignes directrices à l'intention des décideurs

L'UIT fournit des informations de référence à ses Membres et à l'ensemble de la communauté des télécommunications, à savoir:

- Des profils réglementaires (par pays et par région)
- Des lignes directrices relatives aux meilleures pratiques pour promouvoir l'accès à faible coût au large bande et à l'Internet
- Des documents et rapports sur les sujets suivants: l'interconnexion, l'Internet et la convergence, l'octroi de licences, la connectivité mobile, le règlement des différends, le numérotage, les prix et les coûts, le service universel, la gestion du spectre, le dégroupage, le spam, les politiques régionales de télécommunication, la réglementation des satellites
- Une publication annuelle sur les «Tendances des réformes dans les télécommunications», consacrée aux problèmes de politique générale et de réglementation qui se posent aux Etats mettant en œuvre un environnement TIC

Fournir une assistance technique

Les activités de l'UIT dans ce domaine incluent:

- Des programmes de renforcement des capacités par le biais de:
 - L'organisation d'ateliers de haut niveau sur des questions de politique générale et de réglementation, y compris l'élaboration de législations modèles, de politiques et de stratégies d'accès/de service universel
 - Formation en ligne aux nouvelles méthodes de règlement des différends et de régulation
- Un appui aux dynamiques régionales par la création d'associations régionales de régulateurs
- Une assistance aux nouveaux régulateurs, en particulier dans les pays qui sortent de crise
- La réalisation d'études sur l'évaluation nationale ou régionale du marché des télécommunications

Participer aux discussions sur la gouvernance de l'Internet

Les activités de l'UIT dans le domaine de la gouvernance de l'Internet et de l'administration des noms de domaine Internet et des adresses IP sont principalement axées sur l'élaboration de recommandations. Ces travaux prennent en compte la convergence croissante vers les réseaux de prochaine génération et son incidence sur les systèmes de numérotage et d'adressage.

D'autres activités incluent:

- Un appui à la mise en œuvre du protocole Internet – version 6: aide au déploiement de systèmes IPv6 et organisation d'ateliers
- Des travaux de normalisation technique sur les noms de domaine internationalisés et l'organisation d'ateliers sur ce thème
- Un appui à la gestion du système de serveurs racine en particulier par le biais de séminaires de sensibilisation à la technologie «Anycast»

Des fonctionnaires de l'UIT ont en outre collaboré aux activités du Secrétariat du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (GTGI) et ont participé aux réunions de ce Groupe à titre d'observateurs.



Pour en savoir plus:

www.itu.int/ITU-D/treg/index-fr.html

www.itu.int/osg/spu/intgov/index.phtml

www.itu.int/ITU-T/tsb-director/itut-wsis/index.html

Mise en œuvre du Plan d'action du SMSI



Elargir l'accès aux applications TIC

«Nous devons utiliser le potentiel des TIC de telle manière que les peuples puissent améliorer leurs conditions économiques, sociales et culturelles. Nous avons besoin que les gouvernements s'engagent fermement dans des stratégies qui accélèrent la généralisation de l'accès aux TIC. Cela est crucial pour le succès de toute initiative de développement et pour l'avenir de millions de personnes dans le monde qui jusqu'ici n'ont jamais entendu une tonalité de numérotation. La tâche est énorme, mais nous devons l'accomplir si nous voulons tenir les promesses de la société de l'information.»

Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT, Journée mondiale des télécommunications, Genève 2002.

Le Plan d'action adopté à Genève appelle à prendre des mesures, dans le cadre des cyberstratégies nationales, pour faciliter l'élaboration d'applications TIC (Section C7 des Grandes orientations).

L'UIT met en œuvre des projets d'applications TIC en étroite collaboration avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies telles que l'OMS, la CNUDCI, le PNUD, l'UNIFEM, entre autres, ainsi qu'avec des entités du secteur privé. Si nécessaire, ces projets tiennent compte des technologies hertziennes et large bande.

Leurs objectifs sont les suivants:

- Encourager la mise en œuvre d'applications IP à valeur ajoutée dans les secteurs économique et social
- Etendre à l'ensemble de la société les avantages socio-économiques des TIC
- Assurer le développement durable des réseaux de télécommunication/TIC



Administration en ligne

L'UIT fournit:

- Un appui à la conception de réseaux interministériels
- Des formations à l'utilisation d'infrastructures et d'applications Internet sécurisées et fiables afin de moderniser les services publics
- Une aide au développement de services et d'applications Internet destinés aux citoyens, pour améliorer l'efficacité et la transparence des services publics

Télésanté

Les activités de l'UIT incluent:

- Un appui à la connexion des hôpitaux et des dispensaires
- Des projets visant à améliorer l'accès aux informations sur la santé en zone rurale et l'échange d'informations médicales
- L'élaboration de normes nationales pour la gestion de l'information sanitaire et les technologies de l'information
- La publication d'études sur les applications des télécommunications dans le secteur de la santé



Commerce électronique

L'UIT intervient:

- En appui à la mise en place d'un environnement juridique favorable au commerce électronique en assistant les Etats Membres dans le domaine des réformes législatives
- Dans la conception de services fondés sur la certification numérique et la signature électronique

Situations d'urgence

L'UIT intervient au niveau:

- Des préparations en cas de catastrophe, grâce à l'élaboration de normes visant à assurer les services de télécommunications publics et l'interopérabilité des réseaux de télécommunication
- De l'atténuation des effets des catastrophes grâce à l'utilisation des radiocommunications (gestion du spectre), la mise en place de bandes de fréquences harmonisées à l'échelle mondiale et régionale, l'application de services satellitaires, l'appui au service de radiodiffusion maritime en cas d'urgence et aux signaux pour la sécurité publique
- Du renforcement des capacités
- Des opérations de secours et de reconstruction

Convention de Tampere sur la mise à disposition de ressources de télécommunication pour l'atténuation des effets des catastrophes et pour les opérations de secours en cas de catastrophe

L'UIT a été un élément moteur de l'élaboration et de la promotion de la Convention de Tampere, grâce à laquelle les secouristes peuvent utiliser pleinement les outils de télécommunication pour sauver des vies. Cette Convention appelle les Etats à éliminer les obstacles réglementaires à l'utilisation des télécommunications. Ces obstacles sont, par exemple, l'obligation de licence pour l'utilisation des fréquences, les restrictions imposées à l'importation d'équipements et les dispositions limitant les mouvements du personnel humanitaire. La Convention est entrée en vigueur le 8 janvier 2004, après sa ratification par 30 pays.

Pour en savoir plus:

www.itu.int/ITU-D/e-strategy/e-applications/

www.itu.int/emergencytelecoms/index.html

www.itu.int/ITU-T/studygroups/com16/ehealth

Mise en œuvre du Plan d'action du SMSI



Mesurer les progrès

«... les incidences de la société de l'information se faisant sentir dans de nombreux pans de notre vie économique, sociale et culturelle, il ne suffit plus, comme autrefois, de compter le nombre de téléphones ou d'ordinateurs personnels. Mesurer le développement des télécommunications dépasse aujourd'hui les compétences d'une seule organisation, en l'occurrence l'UIT, et nécessite le recours à de multiples partenaires pour la collecte et l'analyse des informations. La technologie ne cesse d'évoluer, à un rythme toujours plus rapide, et l'élaboration d'indicateurs doit suivre ce rythme. Il est indispensable d'élaborer de nouvelles mesures sur l'accès aux informations et sur les méthodes de collecte, de stockage, de traitement et de communication de ces informations. Nous devons aussi mieux comprendre comment l'accès à l'information varie d'un pays à l'autre et d'un secteur de la société à l'autre. Ainsi, nous serons mieux à même de mesurer les progrès de la réduction de la fracture numérique et de la réalisation des engagements souscrits dans le cadre du SMSI.»

Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT, Réunion thématique du SMSI sur les indicateurs TIC au service de la mesure de la société de l'information, Genève, février 2005.

Le Plan d'action adopté à Genève souligne la nécessité d'élaborer un système international de suivi et d'évaluation, afin de suivre les progrès réalisés, par référence aux objectifs, buts et cibles définis dans ledit Plan d'action (paragraphe 28).

Dans le monde entier, l'UIT est reconnue comme un des principaux organismes capables de fournir dans les délais des statistiques et des indicateurs TIC détaillés.

Les principaux objectifs de la collecte d'indicateurs sont les suivants:

- Comprendre l'évolution du développement des TIC sur les plans national, régional et international
- Evaluer les possibilités de mise en place de mécanismes financiers
- Evaluer les conséquences des réformes en matière de politiques et de l'assistance technique

- Mieux faire correspondre les ressources disponibles aux besoins des pays
- Suivre l'évolution de la mise en œuvre des activités liées au SMSI
- Suivre les progrès de l'utilisation des TIC dans le monde en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement



Fournir des indicateurs TIC

Les rapports de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications présentent une analyse des grandes tendances et de l'évolution du secteur mondial des télécommunications et des TIC. Ces rapports se composent:

- de rapports mondiaux et régionaux
- de statistiques sur les indicateurs TIC de base par pays, par opérateur, par région et par sexe

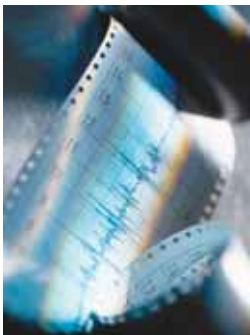
Elaborer un Indice des possibilités du numérique

Le Plan d'action du SMSI adopté à Genève appelle les pays à s'engager à élaborer et à mettre en œuvre un Indice composite de développement des TIC (possibilités du numérique). En coopération avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, l'UIT s'efforce de définir des indicateurs permettant d'atteindre les objectifs du SMSI.

Gérer l'inventaire des activités en rapport avec le SMSI

L'UIT a entrepris de dresser un inventaire des initiatives en cours ou en projet prises par toutes les parties prenantes. La base de données correspondante régulièrement mise à jour illustre la façon dont les TIC peuvent contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et permet de suivre la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et de cerner les domaines dans lesquels de

nouvelles mesures doivent être prises



Pour en savoir plus:
www.itu.int/ITU-D/ict/
www.itu.int/ITU-D/ict/partnership/index.html
www.itu.int/wsis/stocktaking/index.html

Crédits photos

Bâtiment de l'UIT: © UIT / A. de Ferron

Pages 2, 7, 9, 12, 13, 16, 17, 24: © PhotoDisc

Page 3: © UIT, Jean-Marc Ferré

Page 4: © UIT / André Longchamp

Page 8: © Alcatel

Page 20: © PhotoDisc, Photos.com

« Les compétences fondamentales de l'UIT dans le domaine des TIC – assistance pour réduire la fracture numérique, coopération internationale et régionale, gestion du spectre des fréquences radioélectriques, élaboration de normes et diffusion de l'information – sont déterminantes pour l'édification de la société de l'information. »

Déclaration de principes du SMSI (Paragraphe 64)

Union internationale des télécommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse
Téléphone: +41 22 730 51 11
Fax: +41 22 730 65 00
E-mail: itumail@itu.int